

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de
l'Association de Soutien aux Sociétés Bibliques Catholiques (AssBC)
du 17 Mars 2018**

Les membres de l'AssBC, convoqués conformément aux statuts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 17 Mars 2018 à 9h30 à Ecquevilly (78920) salle Saint Martin 2 rue Marcault.

Après consultation de la liste d'émargement des membres présents et des membres représentés (103 sur 159 adhérents), le quorum atteint, le Président Roland BAILLET ouvre la réunion et procède à la composition du bureau de l'Assemblée Générale, savoir : Roland BAILLET, Président, Claudine FONTIN, Secrétaire et Olivier DELGRANGE, Scrutateur.

Le Président appelle l'Assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.- Rapport moral et d'activité de l'exercice 2017.
- 2.- Présentation des comptes de l'exercice 2017.
- 3.- Votes sur ces rapports et approbation des comptes de l'exercice 2017.
- 4.- Perspectives et orientations pour 2018.
- 5.- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- 6.- Montant de la cotisation 2019.
- 7.- Questions diverses.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président remercie les adhérents de leur présence. Il souligne que l'Assemblée Générale est un moment privilégié annuel qui permet de se retrouver et de faire le point sur les activités menées par l'association l'année écoulée.

I - Rapport moral et d'activité de l'association. Exercice 2017

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises pour la mise en œuvre des orientations et des actions décidées ensemble et pour l'élaboration de nouvelles initiatives réalisées en 2017.

1.-Aide apportée aux aumôneries de prisons et aux paroisses

L'année 2017 a été marquée par une reprise de nos relations avec les aumôneries de prisons pour lesquelles nous sommes très proches depuis plusieurs années. Cette collaboration s'est faite dans la continuité des échanges établis à l'occasion des interventions menées l'an passé à l'issue de notre Assemblée Générale (prison des mineurs à Porcheville, Centrale de Poissy, Bois d'Arcy). C'est ainsi que 170 Bibles ont pu être distribuées à destination du milieu carcéral et plus particulièrement vers les aumôneries avec lesquelles nous avons des relations plus fréquentes.

A la demande de bibles effectuée par des prêtres en charge de populations diversifiées, situées dans des secteurs populaires, qui manifestent leur intérêt pour la Parole de Dieu mais qui ont peu de moyen pour se la procurer, nous avons expédié 232 bibles. Il s'agit principalement des paroisses des Yvelines (Les Mureaux, Trappes et le groupement de paroisses de Chanteloup les Vignes /Carrières sous Poissy). Cette dernière distribution a été

faite après une rencontre préalable effectuée avec les prêtres de ces paroisses et avec le concours du Père Philippe MALLET membre de notre association.

Toutes destinations confondues, c'est 447 bibles qui ont été distribuées en 2017. Il est remarqué que ce chiffre est très proche de l'objectif qui avait été fixé, savoir la distribution annuelle de 500 bibles.

2 – Les actions diversifiées

Le Président rappelle les statuts de l'association et sa mission principale qui est de diffuser la Parole de Dieu sous toutes les formes et de la rendre accessible au plus grand nombre. Il dit aussi que l'association ne doit pas se limiter à la distribution de bibles mais qu'elle doit construire et entretenir des relations fraternelles auprès de ses adhérents et partenaires. En 2017, nous avons réalisé cette mission et avons tenté de nouvelles expériences par le biais d'organisation de conférence, de manifestation (Initiation à la lecture de la Bible dans le secteur paroissial du Confluent (autour du sens de *Jésus sauveur* dans la Bible). Aussi, nous avons travaillé pour améliorer notre communication via le site de l'association (AssBC).

3.-L'aide apportée à la Pastoral Bible Foundation

Le Président souligne que venir en aide à l'Asie a été le point de départ de l'association à l'initiative du Père Bernard HURAUULT qui de son vivant avait tissé des liens forts d'amitié avec des communautés pauvres d'Asie avides de pouvoir découvrir la Bible.

Le Président évoque la rencontre qui a lieu en Octobre dernier à l'occasion de la venue en France du Père Alberto ROSSA . Celle-ci a été un moment mémorable et les membres adhérents qui ont pu assister à ce rendez-vous ont été réjouis de voir le bonheur suscité par la rencontre de ces deux frères (Louis et Alberto). Aussi, ce fût l'occasion de recevoir en direct toutes les informations relatives aux travaux qui sont réalisés en Asie grâce au don que notre association envoie chaque année à la Pastoral Bible Foundation.

C'est à l'occasion de cette manifestation que nous avons remis au Père Alberto notre don annuel de 8000 €.(année 2017)

Après cet exposé, le Président fait lecture d'un courriel du 15 Mars courant reçu du Père Alberto qui est adressé à toute l'assemblée de ce jour. Celui-ci adresse salutation spéciale et fraternelle à tous les adhérents de notre association et nous apporte précisions sur le travail récent réalisé en Chine. Nous percevons ainsi et concrètement à quel point notre association contribue au rayonnement de la Parole sur le continent asiatique. Aussi, Alberto nous communique plusieurs adresses électroniques avec lesquelles nous pouvons accéder à des lectures de dimanches traduites en plusieurs langues (cf annexé Alberto Rossa www.bibleclaret.org)

Avant de terminer le rapport moral, le Président soulève l'importance que revêt la communication. Il invite l'assemblée à visiter le site de l'AssBC qui a été modernisé et amélioré. Celui-ci doit maintenant être animé avec apport d'informations nouvelles qui seront sélectionnées et étudiées avant de pouvoir figurer sur le site.

Tous les membres adhérents sont invités à parler de la Bible, à l'offrir, et à participer à la promotion de l'AssBC.

Avant de passer la parole au Trésorier, le Président remercie tous les membres du bureau du Conseil d'Administration pour le travail qu'ils accomplissent au sein de l'Association.

II - Présentation des comptes de l'exercice 2017

Jean-Louis DUVAL LAUNOY, trésorier, commente le compte d'exploitation de l'année 2017.

Les Recettes (14 685,46 €) qui correspondent aux cotisations des adhérents, aux dons et aux intérêts du livret A.

Les Dépenses (15.805,08 €) qui correspondent aux frais de fonctionnement, aux dons faits à la P.B.F, aux aumôneries de prisons, aux paroisses ainsi que les autres frais relatifs aux petites fournitures diverses.

Au vu de ces comptes, le trésorier fait remarquer que l'analyse du compte d'exploitation de l'exercice fait apparaître **un déficit de 4066,74 €**.

Il présente ensuite le bilan et la **situation de trésorerie** de l'association au 31 Décembre 2017. Le total du bilan, qui correspond aux avoirs sur les comptes bancaires, est de **17 015,16 €**.

Le déficit est expliqué au fait que cette année nous avons enregistré moins de recettes par manque de dons et cotisations qui sont en lien et pour partie le résultat d'une diminution du nombre des adhérents.

Toutefois, il est souligné que la trésorerie de 17 015,16 € enregistrée permet de mener à bien les travaux programmés pour l'année 2018 ainsi que les orientations.

Après ces explications, le Président soumet au vote le rapport moral et d'activité de l'Association ainsi que le rapport financier de l'année écoulée.

III - Votes sur le rapport moral et d'activité, sur le rapport financier et les comptes de l'exercice 2017

Après avoir entendu le rapport moral et d'activité de l'exercice 2017, l'Assemblée Générale, approuve ce rapport **à l'unanimité des membres présents et des membres représentés**.

Après avoir entendu le rapport financier de l'exercice 2017, l'Assemblée Générale approuve ce rapport et les comptes qui lui ont été présentés et donne quitus aux membres du Conseil **à l'unanimité des membres présents et des membres représentés**.

IV - Perspectives et orientations pour 2018

Suite au rapport moral présenté, Le Président démontre que l'association est placée devant la nécessité de se réinventer et de réactualiser sa communication.

En conséquence, il est décidé :

De réaliser une Charte qui engage l'association et qui complètera les statuts. Cette Charte sera mise en exergue sur le site.

De poursuivre les actions entreprises (proportionnellement avec les moyens de l'AssBC) en direction des chrétiens d'Asie dans la continuité des relations avec le Père Alberto ROSSA, ainsi qu'avec les aumôneries de prisons et avec les paroisses.

D'entrer en relation avec divers mouvements ou communautés qui œuvrent pour la Bible,
De renouveler l'objectif de diffusion d'au moins 500 Bibles en 2018.

De développer et faciliter la communication sur le site en l'actualisant régulièrement via les informations transmises par les adhérents.

Après avoir entendu ces propositions, l'Assemblée Générale, approuve à l'unanimité les orientations qui lui ont été présentées.

V - Renouveaulement du Conseil d'Administration

Le Président, Roland BAILLET, informe l'Assemblée que les mandats de Fernand BIARD, Olivier DELGRANGE, Jean-Louis DUVAL-LAUNOY et de lui-même arrivent à expiration et qu'en conséquence il convient de faire appel à candidature pour compléter le Conseil d'Administration.

Fernand BIARD, qui fait partie des membres fondateurs de l'AssBC et qui siège au Conseil d'Administration depuis le début, fait état de son désir de démissionner. Le Président et François REMY rendent hommage à Fernand BIARD. Le Président et l'Assemblée le remercient pour avoir œuvré depuis toutes ces années au sein l'association. Aussi, les membres du Conseil d'Administration ne doutent pas qu'ils pourront toujours le consulter.

L'Assemblée est informée du dépôt de candidature de Monsieur Philippe LABRUSSE membre adhérent à l'AssBC depuis plusieurs années. Monsieur LABRUSSE demeure depuis peu à Saint Malô. Il est bien connu des administrateurs et adhérents de Conflans Sainte Honorine et d'Andrésy. Sa candidature est bienvenue et l'Assemblée se réjouit de l'intérêt que Monsieur LABRUSSE manifeste pour l'AssBC et son action

Il est procédé aux votes pour chacun des candidats au Conseil d'Administration de l'AssBC.

- Olivier DELGRANGE, Jean-Louis DUVAL-LAUNOY et Roland BAILLET sont élus à l'unanimité, mais la voix de chacun des intéressés, pour un mandat d'administrateur de 3 ans.

- Philippe LABRUSSE est également élu à l'unanimité moins sa propre voix pour un mandat de 3 ans.

VI - Montant de la cotisation annuelle et pouvoirs

Le Président rappelle le montant annuel de l'adhésion à l'Association qui est actuellement de 15 Euros (année 2018).

A l'unanimité, il est décidé de reconduire ce montant pour l'année 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à tous dépôts et toutes formalités de publicité prévus par la Loi.

VII - Questions diverses

Echange avec un adhérent de l'Assemblée concernant la baisse du nombre des adhérents qui demande si des relances sont exercées auprès des adhérents qui omettent de renouveler leur adhésion ?

Après réponse et précision apportées au public, sans autre question et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AssBC se termine à 10h.30

Fait à Ecquevilly, le 17 Mars 2018

La Secrétaire,

Claudine FONTIN

Le Président,

Roland BAILLET

Le Scrutateur,

Olivier DELGRANGE